

À la une**Procédure civile : les nouvelles dispositions du décret du 2 août 2017 relatives à l'application dans le temps du décret du 6 mai 2017**

note par Jacques PELLERIN sous D. n° 2017-1227, 2 août 2017

Face à la complexité de la mise en œuvre du décret du 6 mai 2017 sur l'appel, un nouveau régime de droit transitoire a été défini par le décret du 2 août 2017 à la demande de l'ordre des avocats de Paris.



© nanantachoke

Actualité**Affaire(s) Bessis : le retour de bâton**

focus

Jurisprudence**Harcèlement moral managérial**

note par Gaëlle DEHARO sous Cass. soc., 15 juin 2017

Chronique de jurisprudence de droit de l'environnement

sous la direction de Corinne LEPAGE et Marie-Pierre MAÎTRE

Technique**La responsabilité civile professionnelle de l'avocat du fait des intrusions informatiques**

par Stéphane LATASTE

Gazette Spécialisée**DROIT PRIVÉ DU PATRIMOINE**

SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

• Sylvie LEROND

Avocat au barreau des Hauts-de-Seine, CMS Bureau Francis Lefebvre

• Quentin GUIGUET-SCHIELÉ

Maître de conférences à l'université Toulouse 1 Capitole

AVEC LA PARTICIPATION DE

Aude BERNARD, Bérénice DE BERTIER-LESTRADE, Maryline BRUGGEMAN, Sophie DEVILLE, Grégory DUMONT, Axelle DUPIRE, Bee RECEVEUR, Anne-Laure THOMAT-RAYNAUD et Oriane VERGARA



CE QUI SE CONSTRUIT SUR L'EXIGENCE
DEVIENT UNE ÉVIDENCE



RETROUVEZ-NOUS
À LA CONVENTION
NATIONALE
DES AVOCATS,
DU 18 AU 21
OCTOBRE 2017

well.com

Face à l'avenir, l'assurance apporte une **protection plus utile que jamais**. Depuis **plus de 50 ans**, **KERIALIS** partage cette ambition et ouvre son champ de garanties. De nouvelles solutions encore plus performantes et solidaires, des tarifs justes pour une protection optimale, **KERIALIS** pour vous et avec vous, se doit de devenir la référence de la protection sociale pour tous les métiers du Droit. **Prévoyance, santé, retraite et assurance**, redécouvrez ce que la protection a de plus exigeant sur :

www.kerialis.fr



KERIALIS

Prévoyance, Santé & Retraite

Gazette du Palais

La Gazette du Palais - Société du Harlay
12, Place Dauphine - 75001 Paris
Tél. : 01 44 32 01 50
Président du Conseil d'administration :
Marie Burguburu Charvet
Directeur général : Pierre-Yves Romain

Édité par Lextenso-éditions SA (locataire-gérant)
70, rue du Gouverneur Général Éboué
92131 Issy-les-Moulineaux Cedex
Président-Directeur général, Directeur de la publication :
Emmanuelle Filiberti

Rédacteur en chef : Clémentine Kleitz
Rédacteur en chef adjoint : Laurence Garnerie
Coordinatrice de la Gazette spécialisée : Marie Rajchenbach
Rédacteurs : Catherine Berlaud, Philippe Graveleau
Assistante d'édition : Elsa Boulinguez
Assistante de direction : Evelyne Chelza

Rédaction : 70, rue du Gouverneur Général Éboué
92131 Issy-les-Moulineaux Cedex
Tél. : 01 40 93 40 00
Courriel : redactiongp@lextenso.fr

Abonnements : 70, rue du Gouverneur Général Éboué
92131 Issy-les-Moulineaux Cedex
Tél. : 01 40 93 40 40
Courriel : abonnements@lextenso.fr

Tarifs 2017
* Prix TTC au n° : 15,32 €
+ frais de port
* Abonnement France (un an) :
Journal seul : 413,51 € TTC
Recueils + table seuls : 393,09 € TTC
Journal, recueil + table : 564,61 €
* Abonnement étranger (un an) :
Journal seul : 455 €
Journal, recueil + table : 671 €

Internet : www.gazettedupalais.com
Twitter : @gazpal

Commission paritaire n° H 0518T83097
ISSN 0242-6331
Dépôt légal à parution
Imprimé par Jouve 1, rue du Docteur Sauvé 53100 Mayenne
sur des papiers produits aux Pays-Bas et en Italie,
issus de forêts gérées durablement ;
0% de fibres recyclées ; impact gaz à effet de serre
pour un exemplaire : 183 g éq. CO₂



Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :
Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Toute reproduction, même partielle, est interdite,
sauf exceptions prévues par la loi.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par
courriel en format word à redactiongp@lextenso.fr
et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas
de page et espaces compris). Nous vous remercions
par ailleurs d'indiquer vos coordonnées complètes
ainsi que vos titres ou fonctions professionnels.
La rédaction n'est pas responsable des manuscrits
communiqués.

La Gazette du Palais se réfère de la manière suivante :
Gaz. Pal. 3 janv. 2017, n° 257k3, p. 27

Un encart « Aspects pratiques de la réforme
de la procédure d'appel » est joint à ce numéro.

Actualité

- Affaire(s) *Bessis* : le retour de bâton 5
- « Un grand État de droit ne peut pas laisser son appareil judiciaire dans cette situation »
entretien avec Philippe BAS 11

Doctrine

- Les nouvelles dispositions du décret du 2 août 2017 relatives à l'application dans le temps du décret du 6 mai 2017
note par Jacques PELLERIN sous D. n° 2017-1227, 2 août 2017 15

Jurisprudence

- Harcèlement moral managérial
note par Gaëlle DEHARO sous Cass. soc., 15 juin 2017 17
- Le parfum de la robe en noir
note par Pierre-Louis BOYER sous Cass. 2^e civ., 6 juill. 2017 20
- Chronique de jurisprudence de droit de l'environnement
sous la direction de Corinne LEPAGE et Marie-Pierre MAÎTRE
avec la collaboration de Sophie EDLINGER, Ida EMPAIN, Adrien FOURMON,
Martin GUÉRIN et Valérie SAINTAMAN 22
- Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation
par Catherine BERLAUD 31
- Panorama de jurisprudence du Conseil d'État
par Philippe GRAVELEAU 36
- Panorama de jurisprudence de la Cour européenne des droits
de l'Homme
par Catherine BERLAUD 39

Technique

- La responsabilité civile professionnelle de l'avocat du fait
des intrusions informatiques
par Stéphane LATASTE 40

Gazette Spécialisée

DROIT PRIVÉ DU PATRIMOINE 43

Sous la responsabilité scientifique de
Quentin GUIGUET-SCHIELÉ et Sylvie LEROND